



Déclaration préalable CSSCT de l'UI PRM du 15 Octobre 2020 Situation Arrière-pays de Nice

La Situation sur les 3 vallées et l'arrière-pays de Nice est préoccupante et nous pensons avant tout, à toutes les personnes touchées par cette catastrophe. Notre volonté est d'être solidaire des populations touchées et de tout mettre en œuvre pour rétablir les moyens de communication sur la zone.

Notre devoir en CSE et en CSSCT est de prévenir tous les risques qui aggraverait la situation en mettant en danger nos équipes sur place. Pour **FOCOM**, nous devons obtenir tous les éléments dont vous disposez pour éclairer les élus. La responsabilité qui est la nôtre, est de mettre tout en œuvre pour que nos collègues soient en totale sécurité.

FOCOM déplore que la CSSCT de l'UIPRM soit saisie le 15 octobre 2020 pour un événement majeur avec impact sur la santé et la sécurité des Salariée qui a eu lieu le 2 octobre 2020.

FOCOM déplore la pression mis en CSE 11 jours après la catastrophe - et demande ce qui s'est passé pendant 11 jours ?

Nous connaissons l'urgence, nous connaissons la zone géographique accidentée, et aujourd'hui anéantie, nous connaissons l'état impraticable des routes et des chemins, nous connaissons la météo défavorable et neigeuse par endroit, il vous faut donc être particulièrement prudents. Il y a certainement d'autres éléments, qu'à notre niveau, nous ne connaissons pas et en particulier l'état de certains barrages en amont. Nous vous demandons une transparence totale vis-à-vis de la CSSCT mais également vis-à-vis de tous les Salariés Orange impactés.

Rien ne justifiera qu'un SALARIE de l'entreprise ait le moindre accident sur place lié à une négligence, à une urgence ou à une pression quelconque de qui que ce soit. Les conclusions que nous devons rendre doivent être en toute transparence avec les éléments que vous allez nous donner. Avec ce que nous connaissons, nous vous alertons et nous sommes très inquiets- Ce que vous demandez, multiplication des heures de travail dans ces conditions extrêmes 6 jours sur 7 sur 60H hebdomadaires est excessif et expose nos collègues à des dangers.

FOCOM vous demande de mobiliser des renforts dans l'urgence.

FOCOM ne permettra pas que les carences en matière d'emplois de l'entreprise fassent courir le moindre danger aux Collègues encore présents.